

province atlantiques au cours des années financières se terminant les 31 mars 1960, 1961, 1962, 1963, 1964 et 1965?

**M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** En vertu de la loi de 1956 sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'im-

pôts et de la loi de 1961 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, les sommes versées aux quatre provinces atlantiques au titre des années financières se terminant en 1960, 1961, 1962, 1963, 1964 et 1965 sont les suivantes:

Année financière se terminant en	Terre-Neuve	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
1960	\$27,516,519	\$6,889,963	\$39,444,809	\$33,798,238
1961	27,959,535	7,302,159	39,742,439	34,249,122
1962	27,578,048	7,280,665	39,816,660	33,733,171
1963	32,418,624	6,726,837	33,794,565	27,338,284
1964	33,760,800	7,392,600	31,842,120	27,915,730
1965 (prélim.)	37,349,230	9,122,750	40,270,880	35,865,060

#### NOUVEAU NOM DE L'HAMILTON

Question n° 760—**M. Simpson:**

1. Le gouvernement a-t-il changé le nom de la rivière Hamilton à celui de Churchill, à Terre-Neuve?

2. Sinon, a-t-il été consulté avant le changement et l'a-t-il approuvé?

**L'hon. W. M. Benidickson (ministre des Mines et des Relevés techniques):** 1. Non. Le nom de la rivière Hamilton a été changé en vertu de la loi 45-1965 du gouvernement de Terre-Neuve.

2. Non. Les provinces ont plein pouvoir en ce qui touche les noms géographiques à l'intérieur de leurs frontières. Une fois la loi provinciale adoptée, le changement de nom a été approuvé et inscrit dans les archives du Comité permanent canadien des noms géographiques.

#### LE CHÔMAGE CHEZ LES INDIENS ET LES MÉTIS

Question n° 772—**M. Fisher:**

1. Le Service national de placement ou tout autre organisme ou direction du ministère du Travail disposent-ils d'une estimation quelconque concernant les difficultés provoquées par le chômage parmi les Indiens visés ou non par des traités ou parmi les métis au Canada et particulièrement dans le nord de l'Ontario?

2. Dans le cas de l'affirmative, en quoi consiste sommairement cette estimation?

3. Le Service national de placement éprouve-t-il quelque difficulté particulière à trouver un emploi stable et rémunérateur dans le Nord de l'Ontario pour les Indiens visés ou non par des traités et pour les métis?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** 1 et 2. Le Service national de placement du ministère du Travail, avec la collaboration de la Direction des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, s'occupe du placement des travailleurs indiens. On estime que l'année dernière quelque 2,500 travailleurs indiens ont été placés en emploi au Canada grâce à ce régime de collaboration. Le SNP ne tient pas

[M. Dubé.]

de dossiers distincts pour les Indiens qui demandent un emploi. Voilà pourquoi il n'est pas fait de répartition géographique des chiffres concernant les placement d'Indiens.

3. Les problèmes auxquels fait face le SNP dans le placement des Indiens en emploi rémunéré sont les mêmes dans cette région que dans plusieurs autres. En général, il s'agit de problèmes concernant le manque de connaissances techniques, le manque d'instruction, la langue et l'éloignement des endroits où il y a des possibilités d'emploi.

#### LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

Question n° 781—**M. Simpson:**

La société Radio-Canada a-t-elle annoncé ou mis au point un programme précis en vue de l'extension prochaine des installations de son réseau de télévision aux régions habitées non encore desservies par elle, et, dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il l'intention de recommander au Parlement d'accorder une subvention spéciale à cet effet?

**L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État):** Radio-Canada m'a laissé savoir qu'elle tient à jour une liste des localités du pays qui ne sont pas encore desservies par la télévision et cela pour fin de planning. Le prolongement des réseaux de télévision aux régions non encore desservies a été étudié avec le Comité consultatif sur la radiodiffusion. Le budget courant de Radio-Canada comprend un poste sous la rubrique des sommes prévues pour les immobilisations en vue du prolongement des réseaux à différentes régions. Une fois que le Gouvernement aura reçu et étudié le rapport du Comité consultatif sur la radiodiffusion, on considérera s'il y a lieu ou non de recommander au Parlement de faire une subvention spéciale à cet effet.

#### LE CENTENAIRE—DEMANDE DE SUBVENTION

Question n° 784—**M. Loney:**

A-t-on reçu une demande de subvention, faite par la municipalité de Saugeen Township, comté de Bruce (Ontario), pour un projet à l'occasion de la célébration du Centenaire?